
APPEL A CANDIDATURES
*Pour la sensibilisation des exploitants forestiers de la République du Congo au
partage de leurs documents sur l'Open Timber Portal*

Avril 2021

TABLE DES MATIERES

1	CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	3
1.1	Contexte	3
1.2	Justification	3
2	OBJECTIF ET RESULTATS ATTENDUS.....	4
2.1	Objectif général	4
2.2	Résultats	4
3	CONDITIONS DE REALISATION	5
3.1	Langues de travail	5
3.2	Caractéristiques des lieux de réalisation de la prestation	5
3.3	Relations avec les parties prenantes	5
4	ACTIVITES.....	5
5	CALENDRIER DE REALISATION	6
5.1	Début de la prestation	6
5.2	Fin de la prestation	6
6	LIVRABLES	6
6.1	Documents	6
6.2	Données	7
6.3	Présentations, organisation d'ateliers	7
6.4	Supports de communication	8
7	PROFILS ET QUALIFICATIONS	8
8	BUDGET ET DEPENSES	8

8.1	Remarques générales	8
8.2	Devises	8
8.3	Budget	8
9	COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE	8

1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1.1 CONTEXTE

La gestion durable des forêts peut apporter d'importants avantages économiques, sociaux et environnementaux aux pays forestiers et aux communautés qui vivent dans et autour des forêts. Cependant, l'exploitation illégale reste un défi majeur dans de nombreux pays. La transparence de l'information tout au long de la chaîne d'approvisionnement en bois est une des conditions préalables fondamentales pour lutter contre l'exploitation forestière illégale et améliorer la gestion des forêts.

Conçu par le World Resources Institute (WRI) en collaboration avec des organismes gouvernementaux, des représentants du secteur privé ainsi qu'un grand nombre d'organisations de la société civile, l'Open Timber Portal (opentimberportal.org) est une plateforme web indépendante qui promeut le respect de la légalité dans la production et le commerce du bois, en apportant la transparence dans les opérations forestières. L'OTP rend publiques des informations auparavant inaccessibles sur les pratiques de gestion sur le terrain et sur le respect des exigences en matière de légalité du bois. Le portail compile des informations provenant de trois sources différentes : les limites officielles des concessions et la liste des exploitants forestiers enregistrés provenant de l'administration chargée des forêts ; les documents mis en ligne volontairement par les exploitants pour démontrer leur conformité avec les exigences légales ; et les observations faites par les observateurs indépendants des Forêts.

La République du Congo est le premier pays où l'OTP a été testé. En effet, une version alpha du portail, connue sous le nom d'initiative pour la transparence forestière, y était en fonction dès 2010 avant d'être remplacée par l'OTP en 2017. De nombreuses missions de présentation du concept ont été faites auprès des exploitants forestiers basés au Congo depuis 2010. Les dernières missions d'information, sensibilisation et formation des points focaux auprès des entreprises du Sud et Nord Congo datent de Mars et Octobre 2020 respectivement. L'enjeu de l'OTP ne se limite pas seulement à partager les documents lors du passage des équipes, mais que la société puisse inscrire la mise à jour des documents dans ses procédures de travail à travers la désignation d'un point focal dédié à la collecte des documents en interne et l'actualisation des documents expirés. A ce jour, seules 3 des 14 sociétés ayant signé l'autorisation de publier leurs données sur l'OTP mettent à jour leur profil de façon volontaire et régulière.

La présente prestation s'inscrit dans la continuité de ces missions et consiste à poursuivre la formation des entreprises aux dernières fonctionnalités du site, à les convaincre de partager leurs documents de conformité légale sur le portail, à les accompagner dans la mise à jour de leurs documents.

1.2 JUSTIFICATION

A ce jour, 31 exploitants forestiers basés au Congo sont répertoriés dans l'OTP à partir des données communiquées par l'administration chargée des forêts via l'atlas forestier national¹. 17 de ces exploitants n'ont partagé aucun document sur l'OTP, 8 entreprises ont partagé moins de 10% des documents attendus, 6 entreprises ont partagé entre 10% et 25 % des documents attendus

¹ cog-data.forest-atlas.org

et seules 5 entreprises ont partagé entre 25% et 85% des documents attendus. Le fait qu'une partie des exploitants du Congo ne partagent pas encore leurs documents dans l'OTP limite l'intérêt des utilisateurs pour le portail. En effet, les utilisateurs du portail sont principalement les acheteurs de bois européens et nord-américains soumis à des obligations de diligence raisonnée dans le cadre du règlement bois de l'Union Européenne et du Lacey Act. L'intérêt de ces utilisateurs pour le portail est proportionnel au volume de données et de documents qu'il contient.

Par ailleurs, l'OTP travaille conjointement avec la Cellule de Légalité Forestière et de Traçabilité (CLFT) pour appuyer le déploiement du Système Informatique de Vérification de la Légalité (SIVL). Ce travail conjoint a permis de démontrer que la participation des exploitants à l'OTP favorise leur prise en main du SIVL. Il est donc indispensable à ce stade de développement du projet d'augmenter significativement la participation effective des exploitants forestiers de la République du Congo au portail.

2 OBJECTIF ET RESULTATS ATTENDUS

2.1 OBJECTIF GENERAL

L'objectif principal est d'augmenter significativement le niveau de participation effective des exploitants forestiers du Congo à l'OTP. Il s'agit en particulier d'augmenter à la fois le nombre d'entreprises participantes, le nombre de documents en cours de validité partagés par chaque entreprise et de motiver ces entreprises à maintenir systématiquement leurs documents à jour.

2.2 RESULTATS

Résultat 1 : 100% des exploitants forestiers du Congo sont sensibilisés pour participer à l'OTP.

Résultat 2 : Un dialogue pédagogique régulier est établi avec plus de 80% des exploitants forestiers du Congo. Ceux-ci disposent d'un compte pour charger leurs documents sur l'OTP et signent l'autorisation de publication de leurs documents.

Résultat 3 : Plus de 75% des exploitants forestiers du Congo complètent leur profil et soumettent leurs documents pour contrôle qualité. A l'issue du contrôle qualité réalisé par l'assistant technique OTP de WRI, au moins 50% des documents demandés sont publiés sur l'OTP pour ces exploitants.

Résultat 4 : Les documents qui expirent au cours des 12 mois de la prestation sont rapidement mis à jour par les entreprises.

Résultat 5 : La note d'orientation technique issue de la mission conjointe SIVL-OTP pour la mise en œuvre des options de synergie SIVL-OTP est mise à jour de façon participative avec les acteurs de APV-FLEGT en République du Congo.

Résultat 6 : La liste de documents OTP reste compatible avec la grille de légalité APV FLEGT et arrimée à la nouvelle loi forestière.

3 CONDITIONS DE REALISATION

3.1 LANGUES DE TRAVAIL

La langue de travail pour cette prestation est le français.

3.2 CARACTERISTIQUES DES LIEUX DE REALISATION DE LA PRESTATION

La prestation se déroulera en République du Congo et inclura des visites d'entreprises sur leurs sites, dans l'ensemble du pays.

3.3 RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES

Le prestataire sera en contact direct avec les exploitants forestiers du Congo, sous supervision de l'équipe OTP avec l'appui du Bureau de WRI en République du Congo..

4 ACTIVITES

La prestation consistera principalement à développer et mettre en œuvre des stratégies pour redynamiser la participation des sociétés forestières basées en République du Congo à l'OTP. Plus spécifiquement :

Le prestataire devra proposer une approche pour établir un dialogue régulier avec les exploitants forestiers de République du Congo listés dans l'OTP (<http://www.opentimberportal.org/operators>) ainsi que les syndicats UNIBOIS, UNICONGO et les représentants locaux de l'ATIBT.

Des visites sur le site des entreprises pourront être envisagées ainsi que des rencontres à Brazzaville pour les entreprises disposant de représentants basés de façon permanente dans la capitale ou de passage. Les propositions devront préciser le nombre de missions envisagées, leur durée et leur localisation. L'organisation des visites sur site sera à la charge du prestataire. Le rôle potentiel d'UNIBOIS et UNICONGO dans l'animation de l'OTP auprès de la filière forestière sera évalué.

L'objectif principal de ces visites sera :

- présenter le concept de l'OTP aux dirigeants des entreprises et d'obtenir de leur part l'autorisation de publication signée,
- de former des points focaux au sein de chaque entreprise à l'utilisation de l'OTP,
- Faire le contrôle qualité de premier niveau des documents soumis par les entreprises,
- de les accompagner dans la création de leurs comptes, la mise à jour de leur profil et la mise en ligne de leurs documents,
- de recueillir leurs commentaires éventuels sur l'outil et/ou la liste des documents demandés et de les transmettre à l'équipe OTP,
- de s'assurer que les entreprises maintiennent leurs documents à jour sur le portail sur la durée,
- de s'assurer que la liste de documents OTP reste compatible avec la grille de légalité APV FLEGT en cas de révision et la nouvelle loi forestière de 2020,

-
- D'inviter les entreprises à lui communiquer également les shapefiles des concessions forestières qu'elles gèrent au format électronique,
 - de documenter la perception par les entreprises sur les données des observateurs indépendants et le processus de contrôle qualité,
 - d'organiser des dialogues multi-acteurs pour obtenir un consensus sur les options de synergie SIVL-OTP dans le processus APV-FLEGT en République du Congo,
 - Faciliter la restitution de note technique issus de la mission conjointe SIVL-OTP de Décembre 2020 au Groupe de travail conjoint « GTC » et inscription pour examen au Conseil conjoint de mise en œuvre « CCM ».

Des rencontres pourront également avoir lieu à Brazzaville pour les entreprises disposant de représentants basés de façon permanente dans cette ville, ou de passage. Il sera fortement recommandé de cibler les évènements réunissant dans cette ville les représentants des exploitants forestiers pour organiser des rencontres individuelles préliminaires ou d'échanges sur des questions spécifiques propres au niveau d'engagement de l'entreprise dans l'OTP.

N.B. : Une attention particulière sera portée à la pérennisation du dialogue avec les entreprises dans le temps.

Le prestataire bénéficiera au début de sa prestation d'une formation à l'OTP.

5 CALENDRIER DE REALISATION

5.1 DEBUT DE LA PRESTATION

La prestation démarrera au plus tard 1 mois après la signature du contrat, idéalement mi-juin 2021.

5.2 FIN DE LA PRESTATION

La prestation se terminera le 31 mars 2022.

6 LIVRABLES

6.1 DOCUMENTS

Le prestataire remettra :

- des comptes-rendus trimestriels succincts de rencontres avec les entreprises au format Word, détaillant :

- la liste des personnes rencontrées,
- le nombre d'hommes et de femmes formées,
- le nombre de documents attendus,

-
- le nombre de documents mis en ligne par l'entreprise ou transmis au prestataire pour qu'il les mettent en ligne
 - le nombre de documents publiés sur l'OTP à l'issue du contrôle qualité
 - les commentaires éventuels des entreprises sur l'outil et/ou les documents demandés
- Les autorisations de publication signées par les entreprises au format pdf et mis en ligne directement
- Un annuaire à jour des coordonnées des personnes contacts au sein de chaque entreprise au format Excel
- La note d'orientation technique des options de synergie SIVL-OTP actualisée sur la base des commentaires des acteurs de APV-FLEGT en République du Congo
- Un bilan complet en fin de prestation au format Word récapitulatif :
- les entreprises rencontrées ainsi que la date et le lieu des rencontres,
 - la liste des personnes rencontrées,
 - le nombre d'hommes et de femmes formés,
 - le nombre de documents attendus,
 - le nombre de documents mis en ligne par l'entreprise ou transmis au prestataire pour qu'il les mettent en ligne,
 - le nombre de documents publiés sur l'OTP à l'issue du contrôle qualité,
 - les commentaires éventuels des entreprises sur l'outil et/ou les documents demandés

6.2 DONNEES

Les documents collectés auprès des entreprises seront mis en ligne sur l'OTP soit par les entreprises directement, soit par le prestataire.

En complément de ces documents, le prestataire invitera les entreprises à lui communiquer également les shapefiles des concessions forestières qu'elles gèrent au format électronique.

6.3 PRESENTATIONS, ORGANISATION D'ATELIERS

En fonction des premiers contacts pris avec les syndicats UNIBOIS et UNICONGO et les représentants locaux de l'ATIBT, le prestataire pourra être amené à organiser un ou plusieurs atelier(s) de présentation de l'OTP aux membres de ces structures professionnelles.

6.4 SUPPORTS DE COMMUNICATION

L'ensemble des supports de communication sera fourni par WRI. Ces supports incluront : des brochures de description de l'OTP en français en format pdf et format papier, un power point de présentation de l'OTP, un tutoriel vidéo d'introduction au portail ainsi qu'un tutoriel au format pdf décrivant les différentes étapes à suivre par les entreprises pour créer un compte sur l'OTP, mettre à jour leur profil et mettre en ligne leurs documents.

7 PROFILS ET QUALIFICATIONS

Pour cette étude, nous recherchons un consultant disposant de :

- Un diplôme d'ingénieur dans la gestion forestière, l'industrie du bois, ou l'économie forestière ou diplôme connexe ;
- Au moins 5 années d'expérience professionnelle dans le secteur forestier dont de préférence une expérience de travail direct avec des entreprises privées ou des fédérations du secteur privé forêt/bois ;
- Une connaissance approfondie de la filière forêt-bois du Congo (aménagement, exploitation forestière, commerce...);
- Une connaissance de base de la réglementation forestière au Congo et du processus APV FLEGT ;
- Une excellente attention aux détails, détermination et diplomatie ;
- De solides compétences en communication écrite et orale, en particulier lorsqu'il s'agit de communiquer des concepts techniques à une audience non technique.

8 BUDGET ET DEPENSES

8.1 REMARQUES GENERALES

Toutes les dépenses (équipements, véhicules, matériels, fournitures, consommables, services extérieurs, moyens de communication, frais de déplacement, etc.) nécessaires à la réalisation de la prestation sont à la charge exclusive du prestataire.

8.2 DEVICES

La prestation sera chiffrée en dollars US.

8.3 BUDGET

Le budget total disponible pour ce travail est de USD 25,000 , taxes comprises

9 COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature se composera d'une proposition de méthodologie synthétique de 2 pages maximum, d'un budget et d'un CV détaillé. Les dossiers de candidature devront être envoyés à achille.djeagou@wri.org avant le 30 Avril 2021.